



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | ARBRES DE NOËL

N° 1, 1^{er} mai 2024

Aperçu de la programmation 2024 du sous-réseau Arbres de Noël

Le sous-réseau Arbres de Noël commence sa 34^e année. Comme à l'habitude, la diffusion de l'information se fera par l'entremise de communiqués : alertes, avertissements, bulletins d'information et fiches techniques. Les avertissements, publiés sur une base hebdomadaire durant les mois d'avril à juin, vous informent sur la présence et l'évolution des ravageurs et des approches phytosanitaires appropriées dans un contexte de lutte intégrée. Les avertissements réfèrent aux fiches techniques pour en alléger le texte et faciliter la lecture sur un téléphone intelligent. Les fiches techniques sont des communiqués permanents décrivant un ravageur, une maladie ou une méthode phytosanitaire. Pour leur part, les bulletins d'information sont des documents récurrents qui présentent les pesticides homologués, les bilans de saison, etc. Les alertes sont envoyées en cas d'événements phytosanitaires exceptionnels seulement.

Retour sur la saison 2023

Ce résumé des événements marquants constitue un outil pour anticiper, quand c'est possible, certaines situations durant la prochaine saison.

L'année 2023 aura été marquée par un printemps plutôt sec suivi de pluies abondantes à partir du mois de juillet. L'excès d'eau prolongé a favorisé le développement de la pourriture racinaire qui a causé un dépérissement variable, souvent important (plus de 50 %), des arbres nouvellement implantés à des arbres de plus de 6 pieds.

Les insectes

Le tableau suivant fait une synthèse des ravageurs observés en 2023 et des actions à prévoir en 2024.

Ravageurs	État de la situation 2023	À surveiller en 2024
Puceron des pousses du sapin	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'infestation variable, de 3 à 50 %, mais en moyenne de 18 % selon la région¹. - Selon la région, de 66 à 88 % des plantations ont atteint le seuil d'intervention de 9 %, selon les régions. - Observation d'une 2^e vague de colonisation des pousses annuelles par les pucerons ailés causant des dommages sur les arbres tardifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut dépister les populations de pucerons dans les plantations d'arbres, à partir de 3 ans avant la vente. Si un traitement est nécessaire, la couverture du feuillage doit être très bonne pour obtenir une bonne efficacité avec un insecticide de contact, particulièrement avec un pulvérisateur de type canon. Consulter votre conseiller pour les ajustements du canon et la fiche Distribution de la pulvérisation des canons dans les arbres de Noël. Si la population le justifie, il faut traiter les jeunes stades de pucerons, donc sans tarder.
Puceron des racines	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des populations depuis 2022 et 2023 sur les mêmes sites. 	<ul style="list-style-type: none"> - Surveiller la présence de pucerons des racines sur des jeunes arbres dont la croissance est faible (feuillage pâle). Ils ont été vus où il y a de la replantation entre les souches et sur des sols légers (loam sableux).
Cécidomyie du sapin	<ul style="list-style-type: none"> - Population localisée, souvent faible. Traitements ciblés en Estrie. Fin du cycle en Chaudière-Appalaches. 	<ul style="list-style-type: none"> - Population de cécidomyie à surveiller en Estrie. - Dépister les sites avec un historique de population et/ou à l'abri du vent.
Perce-pousse	<ul style="list-style-type: none"> - Très peu présent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Surveiller les bordures de boisé. - Dommages généralement localisés.
Tétranyque de l'épinette	<ul style="list-style-type: none"> - Faible population observée en général. Des traitements ciblés en Estrie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Surveiller la progression des populations, surtout par temps chaud dans le sapin Fraser.
Tordeuse des bourgeons de l'épinette	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau de surveillance en Chaudière-Appalaches et en Estrie. Captures en diminution par rapport à 2022, sauf sur le site de Saint-Jean-Chrysostome. Peu présente en Estrie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dépistage par le RAP se poursuit en 2024 pour valider la diminution des populations en Chaudière-Appalaches. Surveiller les zones à risque, près des forêts. Régions très à risque pour les arbres de Noël : Bas-Saint-Laurent et Lac-Saint-Jean.

1. Bilan phytosanitaire de la saison 2023 (agrireseau.net)

Les maladies

Le tableau suivant fait une synthèse des maladies observées en 2023 et des actions à prévoir en 2024.

Maladies foliaires	État de la situation en 2023	À surveiller en 2024
Rouille-balai de sorcière	- Présent selon la normale.	- Enlever les balais en mai avant la sporulation du champignon (poudre jaune).
Brûlure des pousses du sapin (<i>Delphinella balsameae</i>)	- Pression moins importante. Quelques sites ont nécessité une intervention.	- Surveiller le débourrement des arbres symptomatiques. - Les spores se propageront à partir des symptômes de 2023, si présents dans les plantations et les boisés. - Surveiller les avertissements à venir sur le sujet.
Rouge des aiguilles (<i>Lirula</i> spp.)	- Pression assez importante par endroits.	- Enlever les arbres trop affectés, irrécupérables, dès que possible. - Identifier les zones à risque. - Surveiller les conditions pluvieuses qui favorisent la propagation de la maladie en juin et protéger les zones à risque. - Surveiller les avertissements à venir sur le sujet.
Rouille des aiguilles	- Très peu présente, moins qu'en 2022.	- Éliminer l'onoclée sensible présente dans les plantations. Cette fougère sert de plante hôte alternante pour le champignon.
Feutrage blanc (<i>Nematostoma parasiticum</i>)	- Pression moins forte qu'en 2022.	- Identifier les secteurs où la maladie est présente. - Surveiller l'évolution de la maladie.
Pourriture des racines (<i>Phytophthora abietivora</i>)	- Dépérissement variable, mais élevé dans plusieurs sections de plantation, de jeunes plants à des arbres de plus de 6 pieds. Les pluies abondantes, qui ont saturé le sol en eau longtemps, ont fortement favorisé le développement de cette maladie	- Travailler les plantations affectées en dernier pour éviter le déplacement du sol avec les bottes/tracteurs/équipements. - Laver les bottes/tracteurs/équipements avant le déplacement vers un champ où la maladie n'est pas présente. - Avant de replanter, s'assurer que le drainage de la parcelle est bon pour la culture des arbres et que les arbres plantés sont sains. - En cas de doute, envoyer des plants au Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection.

Une équipe de collaborateurs dévoués

Les renseignements que vous recevez dans le cadre du sous-réseau Arbres de Noël sont le résultat du travail d'une équipe de précieux collaborateurs toujours prêts à vous aider. Cette équipe, désignée sous le nom de Groupe d'experts en protection des arbres de Noël, se compose des personnes suivantes :

- Thierry Beloin, producteur, East Hereford
- Jean-Pierre Bergeron, producteur, Saint-Armand-de-Missisquoi
- Dominique Choquette, agronome, MAPAQ de l'Estrie, Sherbrooke
- Daren Côté, producteur, Inverness
- Jacinthe Drouin, agronome, Coopérative agroenvironnementale Fertior, Saint-Bernard
- Claire Gilbert, productrice et Carl Belzile, Sainte-Clothilde
- Francis Gilbert, producteur, Sainte-Clothilde
- Christian Lacroix, agronome, MAPAQ de la Chaudière-Appalaches, Sainte-Marie
- Julie Marcoux, technologiste agricole, MAPAQ de l'Estrie, Sherbrooke
- Christian Morin, producteur, Ham-Nord
- Michel Paquette, producteur, Trois-Rivières
- Myriam Bergeron-Bolduc, technicienne, Club agroenvironnemental de l'Estrie, Sherbrooke
- Christian Vanasse, producteur, Ayer's Cliff

Vos suggestions et vos commentaires nous sont précieux pour bonifier l'information transmise dans notre sous-réseau. N'hésitez donc pas à nous les faire connaître.

Nous désirons souligner la collaboration de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec (APANQ) et celle du secrétariat du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) pour leur précieux appui au sous-réseau Arbres de Noël.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Dominique Choquette, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseuse du sous-réseau Arbres de Noël](#) ou [le secrétariat du RAP](#). Édition : Mathieu Côté, agr. et Cindy Ouellet (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.